



# Déclaration Liminaire

**CSA DI NORMANDIE**

**DU 20 FÉVRIER 2024**



Monsieur le Président,

Nous sommes réunis ce jour pour aborder plusieurs sujets particulièrement importants pour l'avenir des agents normands : effectifs, formation, recrutement, lutte contre la fraude, mobilisation lors des prochains JO... Pourtant, en analysant de plus près l'ordre du jour de ce Comité Social d'Administration (CSA), le seul point soumis au vote sera... l'approbation du PV de la précédente réunion. Nous nous demandons ainsi ce que nous administrons ensemble, au sein de cette instance. À notre grand regret, nous étions jusque-là une chambre d'enregistrement ; désormais, il semble que nous ne soyons plus qu'une simple chambre d'information... Nous avons décidé d'une toute autre conception du dialogue social que nos dirigeants.

Contrairement aux années passées, nous ne sommes pas invités par l'administration à émettre un avis sur les emplois de références de la DI pour l'année 2024. À la différence d'autres directions, nous sommes toutefois soulagés de constater que la Normandie maintiendra ses emplois de référence cette année. Gageons que cela n'a pas dû être une sinécure d'obtenir ce résultat auprès de la Direction Générale. Malheureusement, le terme d'« Effectifs de Référence » ne signifie pas pour autant « effectifs réels » dans les services. Comme indiqué dans les documents de travail, la Normandie a pâti de 55 emplois non-pourvus en 2023. Qu'en sera-t-il en 2024 ? Nous connaissons un déficit structurel important qu'il convient de combler au plus vite, tant pour mettre fin à une surcharge de travail d'agents en souffrance dans les services, que pour éviter les fourches caudines de MONTREUIL. Vous n'êtes pas sans savoir en effet que, lors du dernier CSA-R, la Directrice Générale était prête à supprimer 110 des 500 à 600 emplois actuellement inoccupés en douane, au motif qu'« on ne pourra jamais les combler ! ». Un effort conséquent a été consenti ces derniers mois en Normandie pour tenter de combler les postes vacants. Cette démarche doit être impérativement poursuivie !

Ceci étant, nous ne pouvons pas nous passer d'une réflexion collective sur l'attractivité, et de notre administration, et de notre région. Bien entendu, cela passe d'abord par une juste rémunération des agents dans un contexte inflationniste qui a entamé très sérieusement le pouvoir d'achat des fonctionnaires. L'instance de ce jour n'est pas le lieu pour régler ce problème, même s'il mérite d'être martelé dans tous les lieux où l'État est représenté. Notre manque d'attractivité n'est pas qu'un problème de rémunération, mais peut et doit également trouver des solutions dans des réflexions locales. Aussi, l'UNSA Douanes souhaite que cette problématique soit abordée dans le cadre d'un Groupe de Travail dédié lors duquel nous pourrions évoquer diverses pistes d'amélioration telles que le versement d'une prime de fidélisation par DI, à l'instar de ce qui est pratiqué à la Police Nationale, une offre de logement plus adaptée, une meilleure prise en charge des frais de transports pour les collègues ne pouvant pas utiliser les transports en commun...

S'agissant des prochains Jeux Olympiques, l'UNSA Douanes a pour objectif de réussir la mobilisation des services de la DGDDI dans les meilleures conditions possibles, notamment à destination des agents. Pour l'heure, de nombreux points restent en suspens, soumis à l'arbitrage de notre nouveau / ancien ministre, à commencer par le montant de la prime indemnitaire complémentaire de sujétions. Budgétée pour l'heure à hauteur de 1 500 euros, elle ne saurait être inférieure à celle promise par le Ministre de l'Intérieur à nos collègues de la Police Nationale, soit 1 900 euros. De même, les collègues sont en attente d'une réponse concrète s'agissant des frais de garde de leurs enfants durant leur mobilisation. Nous déplorons d'ailleurs qu'il revienne à l'ODOD de financer, avec les cotisations des agents eux-mêmes, les placements en colonie de vacances. Sur un plan plus local, les collègues espèrent avoir communication dès que possible de leur cote de congés afin de pouvoir s'organiser pour la période estivale. L'UNSA Douanes demande également la circonscription de la mobilisation des services à des missions strictement douanières, les agents ne sacrifiant pas une partie de leurs congés simplement pour que « l'on voit du bleu ! ». Nous souhaitons enfin un cadrage harmonisé des consignes données par les différents encadrements locaux, afin d'éviter des errements toujours préjudiciables.

Bien évidemment, nous ne manquerons pas de développer tous ces points en séance.